



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Saint-Escobille

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

**DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CENTRE ESSONNE
CANTONS DE DOURDAN ET DE SAINT-CHÉRON**

Synthèse communale

SAINT-ESCOBILLE

Étude réalisée par **Maud Marchand**, chargée de mission,
et **Suzanne Choureau**, stagiaire

Sous la direction d'**Arlette Auduc**, conservateur en chef du patrimoine, chef de service

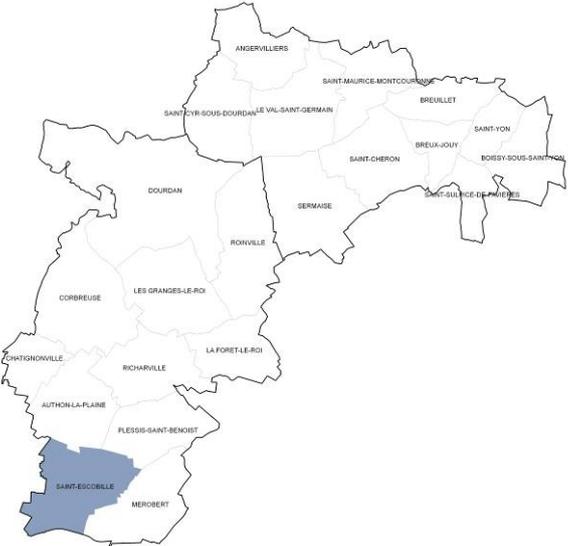
Avec la participation de **Diane Bétored**, cartographe

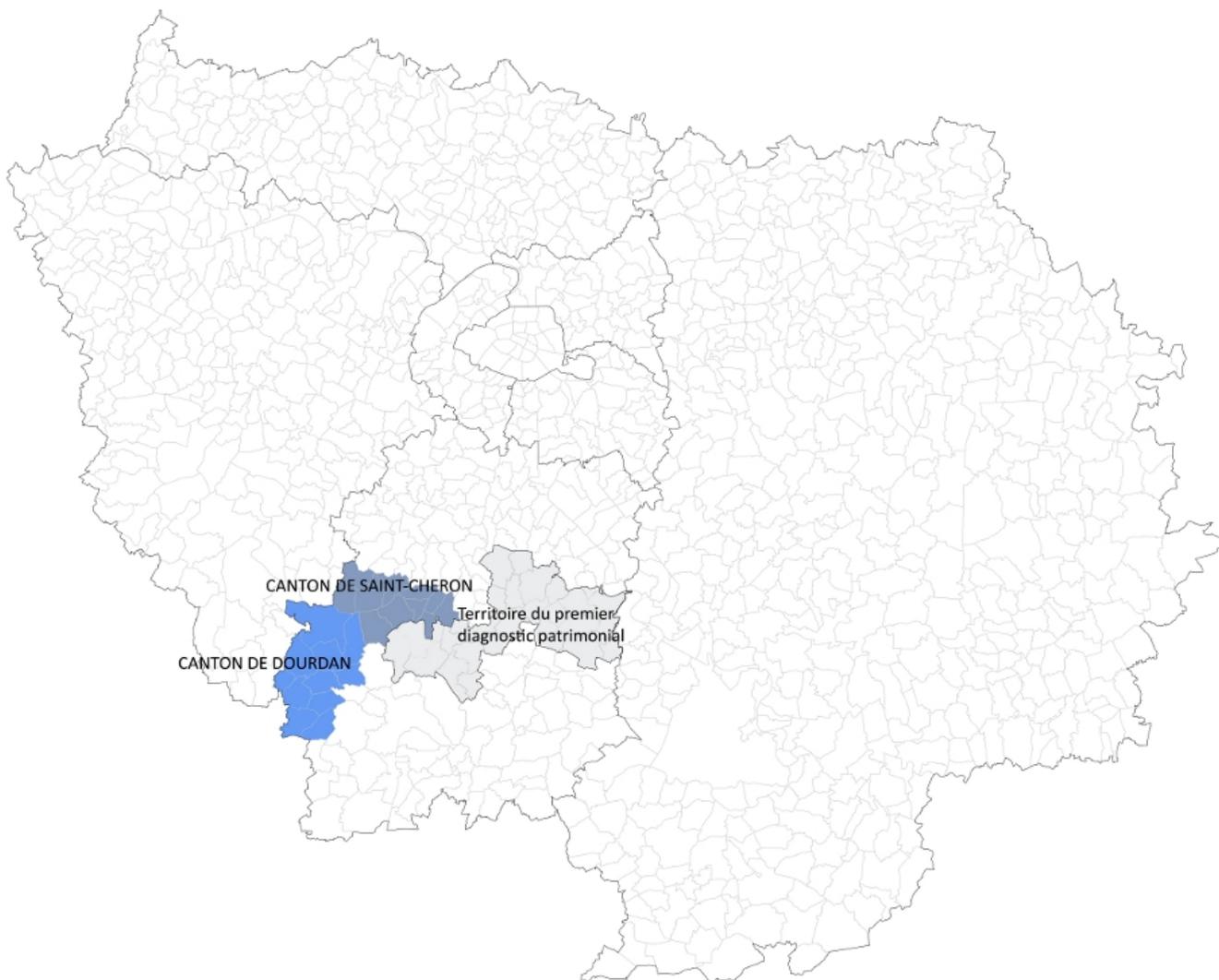
SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ETUDE.....	5
METHODOLOGIE	6
DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES.....	9
1. La commune au moment de l'établissement du premier cadastre parcellaire.....	9
2. Les facteurs d'évolution morphologique et spatiale	11
1. L'évolution démographique : une baisse constante jusqu'à la fin du XXe siècle.....	11
2. L'extension du bâti : une activité de construction concentrée sur une décennie.....	11
3. La forme actuelle du village : un remodelage en cours	12
4. Evolutions paysagères	15
1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain	16
2. Eléments marquants du paysage actuel.....	17
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL	21
1. Caractéristiques architecturales.....	21
2. Analyse typologique du bâti.....	21
1. Édifices publics, civils et religieux	21
2. Maisons rurales.....	24
3. Fermes et granges isolées	25
4. Villas.....	27
5. Maison à boutique.....	27
3. Etat général du patrimoine	28
GLOSSAIRE	31

En couverture : l'entrée ouest du village et la rue de Beauce

SAINT-ESCOBILLE

CANTON DE DOURDAN					
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD-ESSONNE					
POPULATION 2008 : 463 hab. POPULATION 1946 : 257 hab. POPULATION 1821 : 406 hab.					
RECENSEMENT					
Nombre d'édifices recensés : 34					
Nombre d'édifices dénaturés : 55					
Nombre d'édifices par degré d'intérêt :					
exceptionnel : 0		remarquable : 4		intéressant : 30	inaccessible : 0
Typologies architecturales dominantes :					
maisons rurales		fermes			
MORPHOLOGIE URBAINE					
Implantation du bâti :	- ancienne :	vallée	coteau	plateau	autre
	- actuelle :	vallée	coteau	plateau	autre
Forme ancienne du noyau urbain :	habitat concentrique		village-rue	habitat diffus	autre / indéterminé
Hameaux :	pas de hameaux		un hameau	trois hameaux	
Hameaux absorbés par l'urbanisation :	oui			non	
Mode principal d'extension du bâti :	densification		mitage	le long des axes de communication	
	lotissement(s)		pas d'extension ou bien diminution de la surface bâtie		
Document d'urbanisme :	POS	PLU	SCOT	pas de document d'urbanisme	
CARACTERISTIQUES PAYSAGERES MARQUANTES					
plateau agricole	tertres de la fabrique de terreau	départementale	grandes fermes de Guillerville		



Les diagnostics patrimoniaux du centre de l'Essonne dans leur contexte francilien

CONTEXTE DE L'ETUDE

En 2008, une convention signée entre le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic patrimonial sur trois cantons du centre du département, Étréchy, Mennecy, Brétigny-sur-Orge. Menée en neuf mois sur vingt-neuf communes, cette étude a permis d'identifier 2 389 éléments patrimoniaux, de dessiner les principales caractéristiques du territoire et de mettre en lumière les transformations subies par le patrimoine architectural, soumis aux effets conjoints de la périurbanisation et de la déprise agricole.

L'une des préconisations du rapport final consistait à étendre le diagnostic patrimonial aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une nouvelle convention signée en 2010 entre le Département et la Région prévoit ainsi d'étudier les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan.

S'étendant sur 233,32 km² et comptant 42 641 habitants en 2008, ces deux cantons comprennent vingt-deux communes, dont trois (en italiques dans le tableau ci-dessous) ont déjà fait l'objet d'un diagnostic patrimonial en 2008, commandé par le Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse lors des études préalables à son extension.

CANTON DE DOURDAN	Authon-la-Plaine	CANTON DE SAINT-CHÉRON	<i>Angervilliers</i>
	Chatignonville		Boissy-sous-Saint-Yon
	Corbreuse		Breuillet
	Dourdan		Breux-Jouy
	La Forêt-le-Roi		<i>Le Val-Saint-Germain</i>
	Les Granges-le-Roi		Saint-Chéron
	Mérobert		<i>Saint-Cyr-sous-Dourdan</i>
	Plessis-Saint-Benoist		Saint-Maurice-Montcouronne
	Richarville		Saint-Sulpice-de-Favières
	Roinville		Saint-Yon
	Saint-Escobille		Sermaise

L'objectif de tels travaux est de proposer au département de l'Essonne et aux communes concernées un outil d'aide à la gestion du territoire : fournissant à la fois un état des lieux patrimonial et une analyse des évolutions touchant le bâti, ils donnent des clés pour la compréhension et l'appréhension des phénomènes urbains dans la zone concernée. Le diagnostic patrimonial peut ainsi servir de fondement à des projets de gestion raisonnée du bâti ou de renouvellement des documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'ensemble des études menées sur le centre de l'Essonne permettront de fonder scientifiquement le choix d'une aire géographique plus précise sur laquelle pourra être mené un inventaire topographique du patrimoine. Il est en effet important de signaler que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait remplacer la conduite d'une opération d'inventaire : faute de temps, les analyses architecturales, typologiques et paysagères menées dans le cadre d'un diagnostic restent incomplètes, mais aussi superficielles, au sens où le recensement est exclusivement effectué depuis le domaine public.

METHODOLOGIE

Le diagnostic patrimonial se compose d'une synthèse générale exposant les résultats de l'enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire, d'une synthèse par commune, ainsi que d'un système d'information géographique (SIG), localisant précisément tous les éléments patrimoniaux recensés.

Ces documents sont le résultat d'un travail mené de manière systématique, exhaustive et identique pour l'ensemble des communes concernées. Il est découpé en trois grandes phases, de durée variable en fonction de la taille de la commune :

- recherches documentaires et préparation des enquêtes de terrain ;
- recensement des éléments patrimoniaux sur le terrain ;
- restitution du travail de terrain et élaboration des documents de synthèse¹.

L'enquête de terrain est au cœur du diagnostic : elle est effectuée, pour chaque commune, parcelle par parcelle, depuis le domaine public exclusivement, à l'aide de la fiche de recensement reproduite ci-contre. Comportant seize champs, cette fiche permet de relever les principales caractéristiques des objets patrimoniaux recensés et de les classer par typologies².

La sélection des éléments patrimoniaux est d'abord opérée d'après un critère d'ancienneté : la limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, soit 1945. Toutefois, les édifices postérieurs à cette date mais d'un intérêt patrimonial incontestable sont intégrés au diagnostic. Sont ensuite écartés de la sélection tous les édifices présentant des transformations profondes et irréversibles de leur structure d'origine, telles qu'une surélévation, une extension ou le percement de baies ne correspondant ni au rythme, ni aux proportions de la construction d'origine. C'est malheureusement le cas de nombreux bâtiments ruraux, pourtant constitutifs de l'identité du territoire. En revanche, lorsque les altérations s'avèrent plus légères (disparition de l'enduit ou du décor, changement du type de couverture), l'élément est recensé mais sa transformation est signalée.

Les édifices retenus sont ensuite caractérisés par un type et un degré d'intérêt², qui permettent de hiérarchiser la masse des objets patrimoniaux recensés. Enfin, chaque fiche est accompagnée d'une prise de vue destinée à documenter l'édifice et à accompagner la restitution géoréférencée des données.

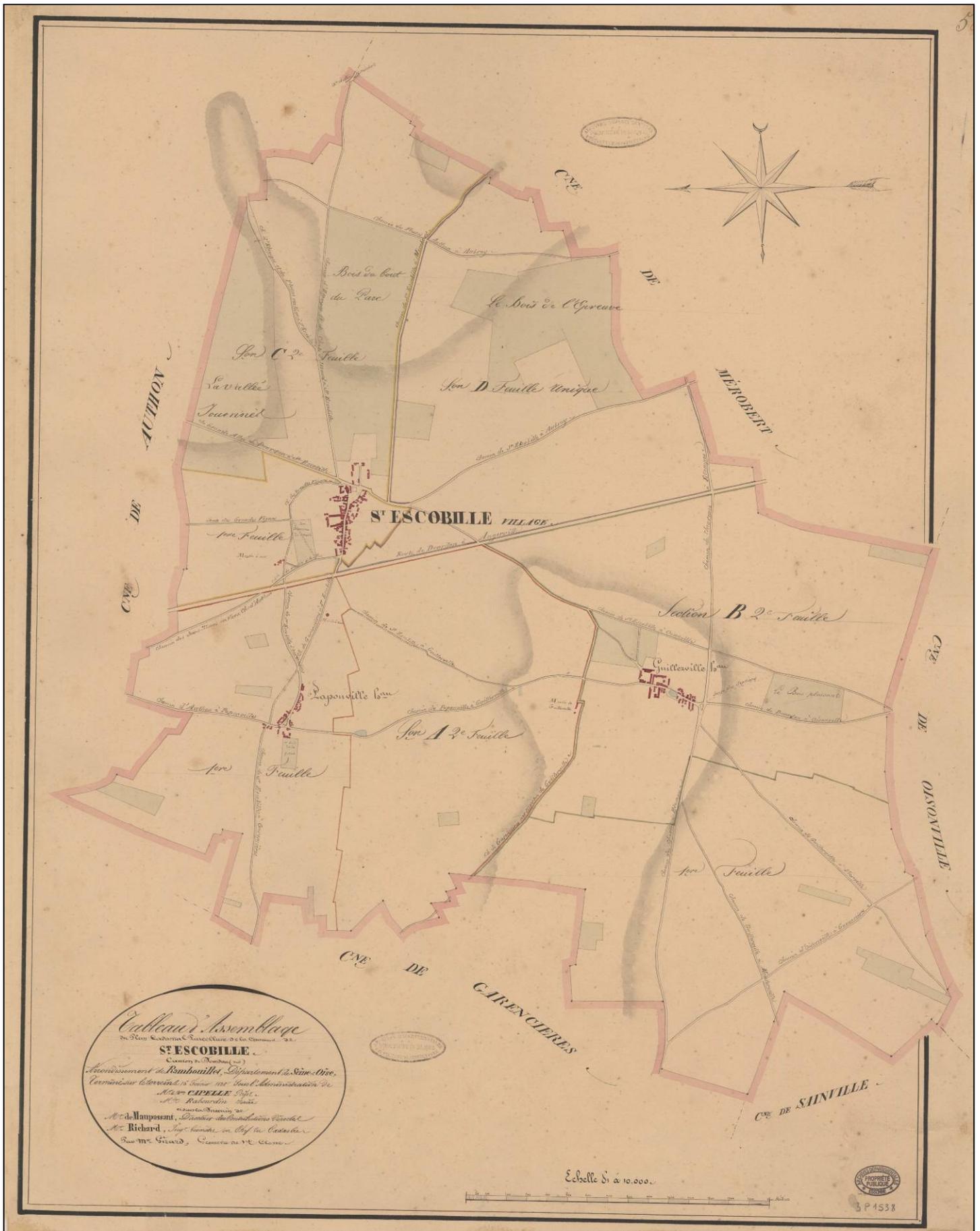
La synthèse du recensement par commune est accompagnée d'une analyse des principales caractéristiques du territoire et de ses évolutions. Les transformations liées aux changements d'usage des bâtiments sont particulièrement mises en lumière. Pour cette deuxième phase du diagnostic patrimonial du centre de l'Essonne, l'accent a davantage été mis sur l'étude des aspects paysagers liés au patrimoine et sur la définition de types architecturaux et de variantes.

¹ La synthèse générale présente une description complète de la méthode et du contenu de chaque étape de travail.

² On en trouvera la définition dans le glossaire se trouvant à la fin de chaque synthèse.

ADRESSE:				N° Fiche:					
Pré-inventaire :		OUI	NON	X					
				N° de photo :					
TYPLOGIE									
maison rurale	pavillon	maison de bourg	immeuble	puits	mairie	église			
cour commune	villa	maison à boutique	gare	moulin	école	monument aux morts			
petite ferme	maison de notable	maison de bourg à porte charretière	variantes notables :		autre:				
ferme	château	maison d'artisan							
Datation:				1ère moitié	Signature:				
	Antécadastre	19ème siècle	20ème siècle	Date portée					
Implantation:		village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé					
MATERIAUX DE COUVERTURE									
tuiles mécaniques	tuiles plates	ardoises	autre:		épis de faitage	tuiles de rive			
PARTIES CONSTITUANTES			MATERIAUX GROS-ŒUVRE						
communs	colombier	puits	Pierre de taille	grès	meulière	enduit			
annexes	four		moellons	calcaire	briques				
ELEMENTS DE FACADE REMARQUABLES									
aisselier	céramique	décor disparu	ferronnerie	marquise	rocaillage	autre:			
balcon	chaînage d'angle	devanture de boutique	linteaux brique-métal	modénature	décor briques				
INTERET									
architectural	morphologique	urbain	pittoresque	historique					
DEGRE				Transformations de surface					
inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	OUI	NON				
				fenêtres pvc	enduit gratté				
REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:				velux	garage				
				ouvertures reprises :					
				autre :					

Fiche de recensement utilisée lors des enquêtes de terrain



Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune de Saint-Escobille (1828)
 © A.D. 91

DEPUIS LE CADASTRE NAPOLEONIEN, DEUX SIECLES D'EVOLUTIONS URBAINES

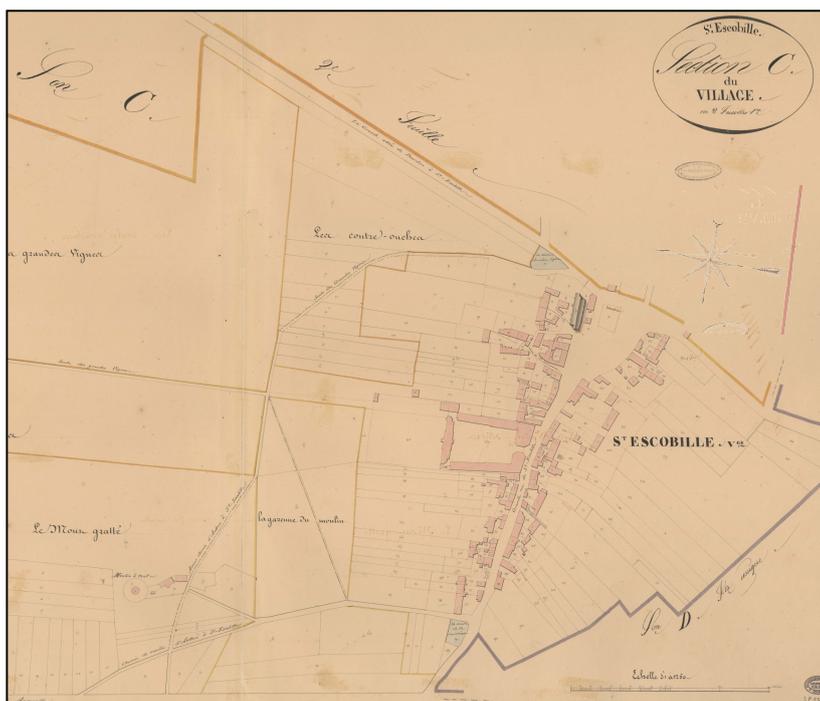
Situé au sud-ouest de l'aire étudiée, le territoire de la commune de Saint-Escobille se trouve sur le plateau beauceron. Il se caractérise par l'absence de relief : l'altitude varie entre 140 mètres, à l'endroit appelé « Trou à Monsieur » (qui voit s'achever la « Vallée Jouannès », plus marquée sur le territoire du Plessis-Saint-Benoist), et 156 mètres à l'ouest de la commune au lieu dit « les Bois des Trois Muids », aujourd'hui entièrement défriché. Village et hameaux se trouvent à une altitude moyenne de 150 mètres environ. Le sol du plateau est argilo-calcaire, avec des bancs de marne verte. Comme dans les communes limitrophes, la composition du sol et du sous-sol rendent les terres particulièrement propices à la culture, malgré les difficultés d'accès à l'eau. Aucun cours d'eau ne traverse en effet la commune et les nappes sont situées à une grande profondeur.

Le village est implanté le long d'anciennes voies romaines dont le tracé reste encore aujourd'hui hypothétique : elles auraient traversé le territoire du nord-est au sud-ouest en direction d'Oysonville³. De fait, le site est très anciennement occupé, puisque des vestiges d'époque paléolithique et néolithique ont été retrouvés ; aux époques historiques, des peuples celtes puis gallo-romains exploitent les terres : des prospections aériennes ont révélé des traces de constructions. Cette vocation exclusivement agricole perdue aux époques médiévale et moderne. À la fin du XIXe siècle encore, la *Monographie de l'Instituteur* indique que la commune ne compte aucune industrie et que les seules activités non agricoles relèvent d'artisans dont le savoir-faire est indispensable aux cultures, charron et maréchal-ferrant.

1. LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ÉTABLISSEMENT DU PREMIER CADASTRE PARCELLAIRE

Le village compte 406 habitants en 1821, à la veille de l'établissement du cadastre napoléonien. La commune ne compte encore que trois ensembles bâtis, le village et les deux hameaux de Guillerville et de Paponville. Tandis que le village occupe la moitié est du territoire, les hameaux se concentrent à l'ouest, la ligne de démarcation étant matérialisée par l'actuelle départementale qui scinde aujourd'hui encore la commune.

Le centre-bourg se présente sous la forme d'un village-rue, où toutes les constructions s'étirent le long d'un axe principal (voir ci-contre l'extrait du cadastre napoléonien). Le tissu urbain est dense mais néanmoins aéré, en raison de la présence de cours



³ Une partie des informations historiques présentes dans cette synthèse provient des écrits de M. Jean-Pierre Liénasson, disponibles sur le site internet de la commune.

intérieures. Le parcellaire, de forme laniérée, est découpé perpendiculairement à la rue ; toutes les constructions se trouvent à l'avant des parcelles, sans retrait par rapport à la voie, formant un front bâti. La rue est rythmée par plusieurs lieux forts : les deux mares de part et d'autre, l'église et sa place à l'extrémité est, une très grande ferme au centre. Les principes d'organisation de l'espace sont donc multiples, même si, à la date d'établissement du cadastre, l'un d'entre eux a disparu : l'ancien château, situé à l'extrémité orientale de l'actuelle rue de Beauce, a en effet été détruit quelques années plus tôt, pour être remplacé par une dizaine de maisons (ci-contre, extrait du cadastre napoléonien représentant « la partie du château » en 1828). D'après la *Monographie de l'Instituteur*, il devait s'agir d'un édifice important, peut-être édifié au cours du XVI^e siècle. Il aurait compris un colombier, une grange, une basse-cour et un pressoir. Il a appartenu à Jean-Joseph de Laborde, intendant des finances sous Louis XVI qui le vend en 1793. Le domaine est ensuite revendu plusieurs fois jusqu'en 1816, date à laquelle il semble avoir été détruit.



Le hameau de Guillerville est quant à lui composé de trois grandes fermes (dont une ferme seigneuriale), concentrées au nord de la grande mare. Au sud de la mare ne se trouvent que des unités de petite taille. Comme dans le village, toutes les constructions se concentrent le long d'une rue. Le hameau a accueilli au XVII^e siècle le temple protestant de la commune. La chapelle se trouvait sans doute dans l'enceinte de la ferme seigneuriale.



Enfin, le hameau de Paponville se situe à l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine en bordure de la voie Paris-Blois. A l'époque moderne, il est essentiellement constitué d'une grande ferme et de ses dépendances, abritant une dizaine de familles à la fin du XVIII^e siècle.

Sur l'extrait du cadastre napoléonien du village (page précédente) se trouve un moulin à vent, aujourd'hui disparu. Il existait en effet à cette époque - et jusqu'au milieu du XIX^e siècle - trois moulins sur le territoire de Saint-Escobille : celui du village (« Le Mont Gratté »), celui de Guillerville (« La Patoulioterie »), et celui de Paponville (« Les Deux Muids »). On observe ainsi que chaque lieu de production céréalière possédait son propre moulin. Ceux du village et de Guillerville comprenaient au début du XIX^e siècle un logement, une grange, une étable et un poulailler. Tous disparaissent dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il n'en reste aucune trace aujourd'hui.

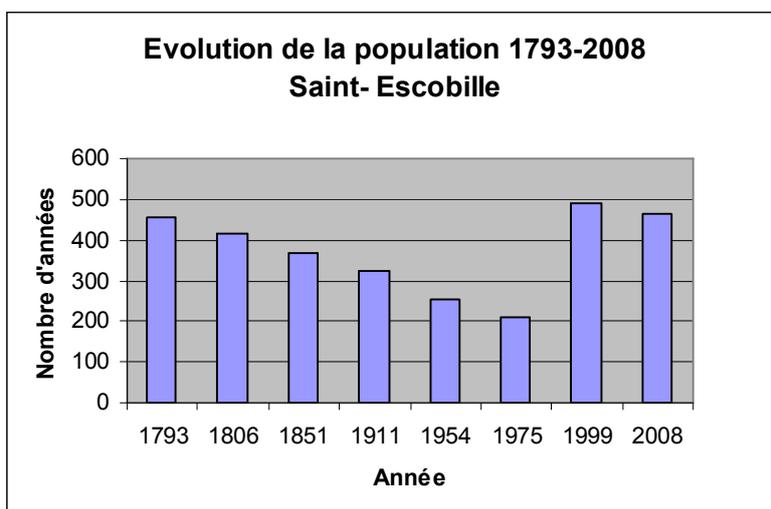
Pour l'ensemble de la commune, 25 bâtiments dont l'emprise au sol est antérieure à cette époque ont été recensés (pour un total de 34 éléments) ; ce chiffre témoigne d'une présence encore forte du bâti ancien dans la commune.

2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET SPATIALE

1. L'évolution démographique : une baisse constante jusqu'à la fin du XXe siècle

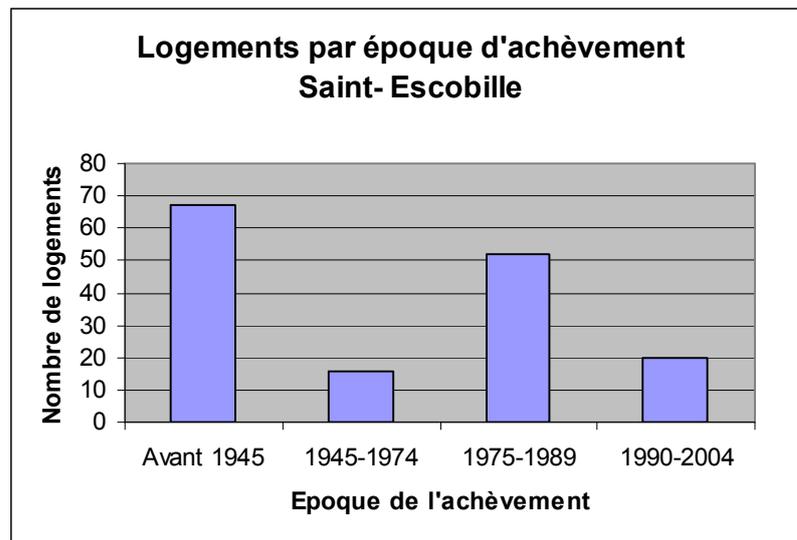
Après un pic atteint à la fin du XVIIIe siècle, la commune connaît une baisse continue de ses effectifs qui ne s'arrête que dans les dernières années du XXe siècle, avant de reprendre récemment. Pour être régulière et étalée dans le temps, la chute n'en est pas moins brutale : de 1793 à 1975, la population diminue de moitié. Par rapport aux communes voisines, cette décroissance commence de manière plus précoce, avant même l'exode rural de la deuxième moitié du XIXe siècle, et se prolonge davantage : la forte reprise de la croissance n'a lieu qu'à partir des années 1980, bien après que le phénomène de la périurbanisation n'ait fait sentir ses effets dans les communes situées plus au nord.

L'inauguration de la ligne de chemin de fer qui relie Étampes à Auneau le 5 juin 1893, et la création du hameau de la Gare autour de l'arrêt de Saint-Escobille, ne parviennent pas à enrayer la baisse. L'arrêt du trafic voyageurs en 1939, puis du fret marchandises en 1969 ne contribuent pas à améliorer la situation, pas plus que la présence de la décharge de la Ville de Paris à quelques centaines de mètres du village.



2. L'extension du bâti : une activité de construction concentrée sur une décennie

Près de la moitié des logements existants aujourd'hui à Saint-Escobille ont été construits avant 1945. Les années d'après-guerre, celles de la Reconstruction, se caractérisent en effet par une faible activité dans la commune, peu touchée par les destructions et alors peu dynamique économiquement et démographiquement (voir le graphique page suivante). Ce n'est qu'au début des années 1980 qu'elle connaît une vague de constructions neuves, principalement sous la forme d'habitat individuel : de petits lotissements pavillonnaires voient le jour au sud du village et, de manière plus éparse, dans le hameau de la Gare. Dans les années qui suivent, l'activité de construction reste faible. Aujourd'hui, de nouvelles opérations sont en cours, notamment au nord, près du cimetière. Il s'agit toujours avant tout de pavillons individuels. Dans le village et à Guillerville, quelques anciennes fermes sont aujourd'hui requalifiées et divisées en logements.



3. LA FORME ACTUELLE DU VILLAGE : UN REMODELAGE EN COURS

Depuis l'établissement du cadastre napoléonien, le village et ses hameaux ont connu de nombreuses modifications, notamment dans leur morphologie.

Depuis l'entrée ouest du village, la forme ancienne de village-rue est encore nettement visible, avec l'alignement du bâti qui forme une perspective débouchant sur l'église (ci-dessous).



En revanche, sur plan et sur vue aérienne, cette configuration n'est plus lisible, en raison des nouvelles constructions qui s'étendent le long de la rue du Stade vers le sud. Dans le village-même, cette tendance est visible dès l'arrivée sur la place de l'église.

Page de droite : évolution des emprises foncières sur le territoire de la commune de Saint-Escobille entre 1951 et 2005

Légende :	
	Limites communales
	Emprise foncière en 1951

De même, le hameau de Paponville s'avère très transformé, tant dans sa morphologie que dans son paysage, qui ne garde que peu de traits ruraux. Le hameau de la Gare lui-même, pourtant plus récent, n'a guère de traces de son activité ancienne, et s'est largement développé après la fermeture de la ligne et la construction de l'autoroute dans les années 1970. En revanche, Guillerville, situé davantage à l'écart, conserve un caractère agricole et rural fort.

Les transformations proviennent surtout de la construction de pavillons, soit diffus, soit dans de petites opérations concertées, dont la localisation et la forme d'implantation contrastent avec le tissu ancien parce qu'ils adoptent des formes standardisées, non adaptées à la structure historique de la commune, qui s'étale désormais sans logique apparente, en empiétant sur les terres agricoles. Les édifices les plus récents, au nord-est du village, à proximité du cimetière, semblent ainsi avoir été installés de manière hors-sol au milieu des champs (ci-dessous).



4. ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES

Selon l'Atlas paysager élaboré par l'IAURIF, le territoire de la commune de Saint-Escobille est intégralement compris dans la grande unité paysagère du plateau de Beauce. Il appartient au sous-ensemble formé par la plaine d'Authon, définie comme plateau agricole. De fait, le paysage se caractérise par son absence de relief et de couverture forestière, même si subsistent çà et là quelques bosquets de faible étendue, vestiges d'emprises beaucoup plus étendues au XVIIIe siècle. Le territoire, notamment à l'ouest, était en effet autrefois très boisé, comme on peut le constater sur la carte de Cassini et comme en témoigne aujourd'hui encore la toponymie. Aujourd'hui, rares sont les éléments qui arrêtent le regard dans ce paysage horizontal.



En haut à gauche : depuis la rue du Moulin, dans le village, vers le nord. La rangée d'arbres signale le tracé de la départementale.

En haut à droite : depuis Paponville, en direction du nord

En bas : depuis la départementale à la hauteur de l'entrée du village en direction de l'ouest.

Le hameau à droite est celui de Paponville et les arbres, ceux des jardins particuliers. Les bois situés plus à gauche se trouvent à la limite entre Saint-Escobille et Garancières-en-Beauce.

1. D'hier à aujourd'hui, entre cartes postales anciennes et photographies de terrain

La comparaison entre les cartes postales anciennes et des photographies actuelles reprises sensiblement selon le même point de vue permettent de se faire une première idée des évolutions du paysage bâti de la commune. La majeure partie des cartes postales de Saint-Escobille ont pour objet des édifices seuls (l'église, la gare, le tabac, la place) ; les vues d'ensemble sont moins fréquentes.



La morphologie de la place de l'Église a peu changé depuis le début du siècle ; seul le monument aux morts a été ajouté sur le flanc est de la place triangulaire. En revanche, le bâtiment qui abritait l'école a pour sa part été modifié : la petite maison de type rural a été entièrement reprise pour lui donner un aspect moderne, contrastant avec l'église à laquelle elle s'adosse.



Il en va de même de son annexe, accolée au flanc droit. On constate également la disparition du haut mur de pierre à l'arrière plan, remplacé par un aménagement végétalisé. Au fond de la perspective, aujourd'hui, on devine les pavillons neufs. Sur le côté droit, en revanche, le bâtiment alors en travaux, appelé de manière étonnante « le château » par la carte postale ancienne (peut-être en raison de ses faux contreforts ou de remploi d'éléments du véritable château, détruit en 1816) a conservé sa volumétrie et son aspect général.

2. Éléments marquants du paysage actuel

La commune conserve un certain nombre de traits anciens : fronts bâtis de la rue de Beauce, aspect minéral du village, en raison des murs de calcaire blanc couverts d'un enduit à pierres vues, conservation des formes et orientations du bâti ancien, des matériaux de toiture. Cette impression est plus forte encore autour de l'église, où les lignes électriques ont été récemment enfouies (ci-dessous à gauche) : le paysage s'avère alors d'une grande lisibilité, avec des lignes directrices fortes. Si l'on s'éloigne dans la rue de Beauce, en revanche (ci-dessous à droite), le paysage change du tout au tout et apparaît bien plus brouillé, non seulement en raison de l'enchevêtrement des lignes électriques, mais aussi de la présence des voitures, des éléments de signalisation, des haies de persistants et des éléments modernes (portail en pvc blanc).



Ca et là se trouvent encore quelques éléments pittoresques ; néanmoins, ils tendent à disparaître ou sont en passe de tomber dans l'oubli par méconnaissance de leur fonction d'origine. C'est le cas de la mare à l'entrée de la commune, aujourd'hui à sec, et dont la seule marque est un creux enherbé (ci-dessous à gauche). Le cas aussi des anciens supports d'éclairage public en fonte ouvragée, encore visibles sur certains bâtiments de la rue de Beauce (ci-dessous à droite). Les mêmes éléments ont été repérés à Mérobert.





Le cas enfin de ces très beaux chapiteaux en pierre remployés dans le mur de la ferme située au 3 rue de la Mare à Guillerville, et dont l'origine est indéterminée. Ils pourraient dater de la fin du XIIe siècle. Peut-être proviennent-ils de la chapelle de la ferme seigneuriale du hameau, attestée à l'époque moderne.

La commune est aussi fortement marquée par des éléments très modernes : ainsi, le pavillonnaire est très présent dans le paysage de la commune, qu'il s'agisse des hameaux ou du village (ci-dessous : le village, Paponville, la Gare). Concentrés à l'extérieur des espaces anciennement bâtis, ils sont souvent les premiers éléments que l'on aperçoit à l'approche du village.



Le paysage horizontal est enfin interrompu de loin en loin par des éléments qui peuvent être qualifiés de « marqueurs paysagers » et qui servent de point de repère ou tout du moins de points de rupture dans la perception du paysage. Certains éléments sont linéaires : on pense ici à la départementale qui traverse le territoire du nord au sud et contribue à le scinder. Cette ligne droite, soulignée par des rangées d'arbres, tranche dans le paysage et constitue parfois une barrière, au moins symbolique.

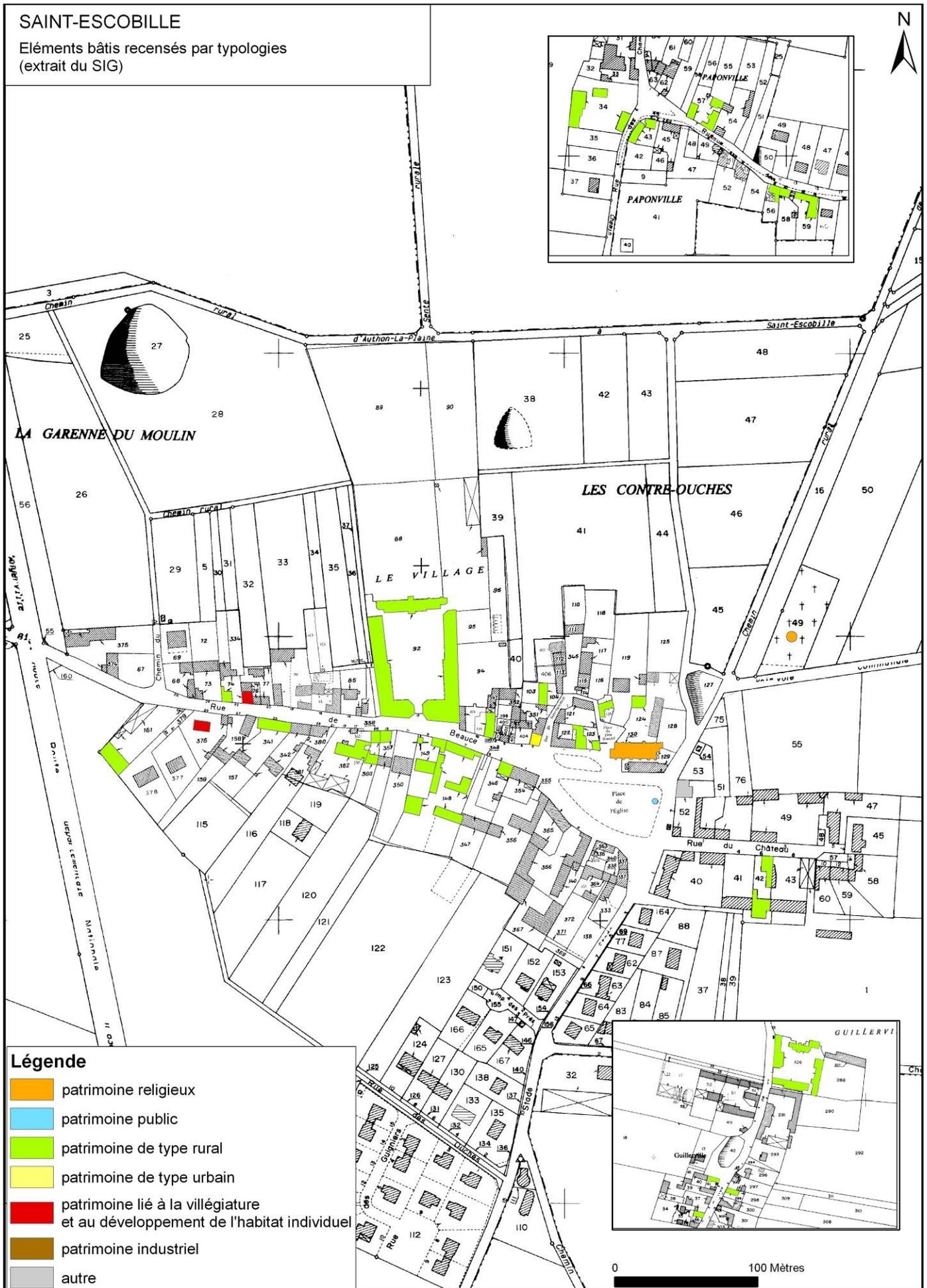


D'autres éléments peuvent être qualifiés de ponctuels : il s'agit bien entendu du château d'eau de la commune, visible à plusieurs kilomètres à la ronde, d'autant qu'il est surélevé par les antennes-relais placées à son sommet, mais aussi des tertres de la fabrique de terreau installée au sud du village, sur le site d'une ancienne décharge. Il s'agit en effet du lieu où la ville de Paris, par le biais de la Société de Traitement des Résidus Urbains, a déposé ses ordures entre 1914 et 1965. Le site se trouve le long de l'ancienne voie de chemin de fer et les hauts tertres sont visibles depuis Mérobert.



SAINT-ESCOBILLE

Éléments bâtis recensés par typologies
(extrait du SIG)



ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL

1. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES

Les bâtiments à vocation agricole et rurale sont très largement dominants dans la commune. Aucune maison de bourg n'a été recensée et la seule ancienne maison à boutique relevée était l'ancien café de Saint-Escobille. L'enquête de terrain confirme donc la fonction exclusivement agricole du village ; aucun commerce, aucune industrie n'y ont été retrouvés.

Contrairement à la commune voisine de Mérobert, particulièrement prospère avant la seconde moitié du XIXe siècle, Saint-Escobille compte davantage de maisons rurales, unités modestes, que de fermes. Néanmoins, celles qui ont été vues sont de très grande importance, notamment à Guillerville, et il n'est pas impossible qu'elles aient à elles seules commandé la majeure partie des terres du village, empêchant l'installation d'autres fermes, mais favorisant l'implantation de maisons rurales abritant des paysans qu'elles employaient par ailleurs.

Les bâtiments de la commune sont majoritairement construits en moellons de calcaire, complétés par du silex. Il arrive que les angles de certains édifices soient renforcés par des chaînes d'angle en grès taillé. Calcaire et silex sont des matériaux locaux, qui ont pu être exploités sur le territoire de la commune, même si on ne trouve plus de traces de carrières aujourd'hui. La *Monographie de l'Instituteur* signale néanmoins l'existence de très anciennes carrières souterraines sous le village. Les toits de la commune sont majoritairement couverts d'ardoises ou de tuiles plates.

La commune ne compte aucun édifice classé ou inscrit au titre des Monuments historiques et son territoire ne fait l'objet d'aucune mesure de protection au titre des sites.

2. ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Inaccessible	Total
Maisons rurales	14	0	0	0	14
Fermes	7	3	0	0	10
Édifices publics, civils et religieux	3	1	0	0	4
Villas	2	0	0	0	2
Granges	2	0	0	0	2
Maisons à boutique	1	0	0	0	1
Autre	1	0	0	0	1
TOTAL	30	4	0	0	34

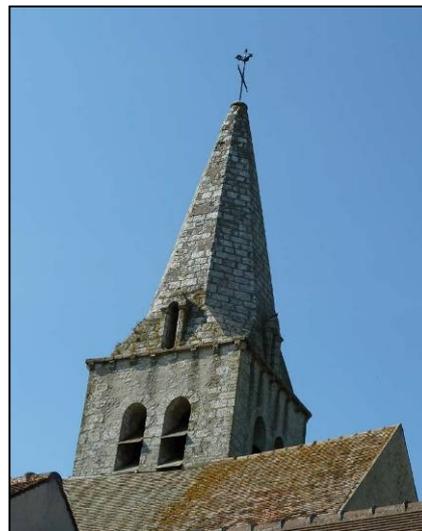
1. Édifices publics, civils et religieux

Nombre d'édifices recensés : 4

Remarquable : 1 (ESC14 - église)

L'église de la commune, dédiée à la fois à Saint-Denis et à Saint-Nicaise, porte les traces des multiples étapes de sa construction. Les éléments les plus anciens, à savoir le portail, le clocher et le chœur, semblent remonter au XIIe siècle. Des modifications,

reconstructions et agrandissements se succèdent aux XIIIe, XVe et XVIIIe siècles. L'église, de plan rectangulaire, est construite en moellons de calcaire et en grès taillé. Elle se distingue des édifices des communes voisines par la forme de son clocher, par ailleurs entièrement bâti en pierre, de la base à la couverture (ci-contre). L'accès à ses différents niveaux se fait par une tourelle accolée au flanc nord, abritant un escalier à vis.



Sur le cadastre napoléonien, le cimetière se trouve encore autour de l'église, sous l'actuelle place du village. Déplacé au cours du XIXe siècle à son emplacement actuel, il abrite une croix de consécration en fer de facture très simple sur un socle de grès.

Jusqu'à la Révolution, il y aurait eu un temple protestant à Guillerville ; celui-ci semble avoir été installé dans la chapelle de la ferme seigneuriale, dont nous n'avons pu constater l'existence depuis la voie publique. Des chapiteaux sculptés remployés dans le mur d'une ferme voisine (cf. page 18) semblent cependant indiquer sa destruction.

La mairie du village, attribuée à l'architecte dourdannais Vernholes, n'a pas été recensée car elle est dénaturée par un agrandissement latéral et par l'appauvrissement de son décor.



On peut néanmoins la rapprocher de la mairie-école du Plessis-Saint-Benoist, construite selon le même modèle au début du XXe siècle : cette dernière possède toutefois un décor moins riche que le bâtiment d'origine de Saint-Escobille (ci-contre, carte postale du début du XXe siècle, représentant la mairie-école du Plessis-Saint-Benoist).



L'ancienne gare, pas plus que les cafés qui l'accompagnaient, n'ont été relevés en raison de leurs transformations récentes, qui rendent illisibles leurs anciennes fonctions pour qui ne les connaîtrait pas à l'avance. Il est néanmoins intéressant de signaler l'existence de ce petit ensemble autour duquel le hameau s'est développé *ex nihilo* (voir la carte postale ancienne page suivante), car la présence de la ligne de chemin de fer n'a pas été sans influencer sur le développement du village. La ligne d'Étampes à Auneau a été inaugurée en 1893, et Saint-Escobille bénéficie d'une gare, dans le cadre du désenclavement des zones rurales. Le

trafic voyageurs est arrêté dès 1939, mais le trafic marchandises perdure jusqu'en 1964, date à laquelle la ligne cesse définitivement toute activité. Le hameau, qui avait déjà commencé à décliner à l'arrêt du transport voyageurs avant la Seconde Guerre mondiale, entame alors sa transformation. Dans les années 1980, les bâtiments sont rachetés à la SNCF. En 1988, les enfants de la dernière chef de gare rachètent le bâtiment principal et y établissent une entreprise de transports routiers. Des terrains annexes sont également revendus pour être lotis.



La maison de garde-barrière située à l'est de la commune, à la limite avec Mérobert a pour sa part été recensée : à la différence de celle qui se trouve à l'intersection des chemins de Guillerville et de Paponville, elle a conservé sa morphologie et son décor d'origine.



Enfin, la commune se caractérise par l'importance du petit patrimoine lié à l'eau et encore présent sur son territoire. Les différents éléments n'en ont pas été recensés un par un mais forment un ensemble qui témoigne des différentes réponses historiques aux problèmes d'accès à l'eau sur le plateau beauceron.

Les mares constituent la solution la plus ancienne à la question de l'approvisionnement, notamment pour les animaux de trait et de labour. Plusieurs d'entre elles sont déjà visibles sur le cadastre napoléonien, notamment dans le village et à Guillerville. Cette dernière est toujours en eau ; elle a été maçonnée en 1930 pour limiter les risques d'inondation. La mare de Paponville date quant à elle du milieu du XIXe siècle, mais elle est actuellement à sec et a été remplacée par une aire de loisirs. Son emplacement reste néanmoins visible.



Les puits sont des installations plus récentes : à la fin du XIXe siècle, le village en comptait deux. Ils fonctionnaient à l'aide de pompes à manège, qui remplacèrent les pompes à bras en 1877. Différentes pompes et points d'eau sont encore visibles aujourd'hui dans le village et les hameaux.



Au XXe siècle, avec l'amélioration des techniques, il est possible de forer des puits plus profonds et d'envisager la création d'un réseau d'adduction d'eau : le Service des eaux de la commune est ainsi inauguré en 1935 (à la même date que celui d'Authon-la-Plaine). Un château d'eau est construit à cette occasion. Celui qui reste néanmoins visible au sud de la commune semble toutefois plutôt dater de la fin des années 1960.

2. Maisons rurales

Nombre d'édifices recensés : 14

Les maisons rurales sont des édifices de taille modeste qui comportent un espace à usage d'habitation et de petites annexes agricoles dont les dimensions sont moins importantes que celles du logis. Elles sont construites en moellons de calcaire, parfois mêlé de silex ; la plupart sont revêtues d'un enduit couvrant, notamment pour la façade sur rue.

Dans le village, on les trouve surtout le long de la rue de Beauce, à proximité de la très grande ferme située en son centre. La majorité possède un logis dont un mur au moins est sur rue ; une seule se situe en retrait : elle se présente sous la forme d'un bloc-à-terre, où logis et annexes sont sous le même toit (ci-contre ; le petit bâtiment en héberge, au fond, a été ajouté à une époque indéterminée). Dans les autres cas, le



logis est donc en avant de parcelle et les annexes sont réparties à l'arrière ou sur les côtés (ci-dessous). La situation est la même à Paponville pour les deux maisons rurales recensées.



Les trois maisons rurales relevées à Guillerville ont toutes la même implantation perpendiculaire par rapport à la rue. Elles forment des ensembles bas et allongés en bordure latérale de parcelle. Les annexes sont soit dans le prolongement, soit en face, libérant un espace intermédiaire qui sert de cour (ci-contre).



3. Fermes et granges isolées

Nombre d'édifices recensés : 12

Remarquables : 3 (ESC01 – 1 rue de la Mare ; ESC15 – 1 place du père Rastoul - ESC32 – 12 rue de Beauce)

Les grandes fermes de la commune s'organisent toutes autour d'une cour carrée ou rectangulaire, fermée par les bâtiments d'exploitation et le logis. On les trouve aussi bien dans le village que dans les hameaux. Plusieurs d'entre elles sont de taille très imposante, en particulier à Guillerville où une grande ferme seigneuriale a été relevée. Une partie de son emprise au sol est antécadastre mais des adjonctions ont été faites au XIXe et au XXe siècles. Un état des lieux datant du XVIIIe siècle décrit les bâtiments : un corps de logis imposant (chambres basses et hautes ainsi que grenier et cave), des granges, écuries, vacherie, bergerie, poulaillers, toits à porcs, et dépendances, ainsi qu'une cour avec un puits, un jardin et la chapelle. Il n'a malheureusement pas été possible de pénétrer dans la cour pour voir lesquels de ces éléments étaient toujours en place. Néanmoins, on distingue encore depuis la rue deux imposants porches de grange (ci-contre)



ainsi qu'une tour dans la cour. Les photographies aériennes et le cadastre montrent une autre tour accolée au mur extérieur nord. Sur rue, la ferme se signale par les grands murs aveugles de ses bâtiments agricoles. Elle a été qualifiée de remarquable. En revanche, les deux autres grandes fermes qui l'entourent se sont avérées très dénaturées.

Il existe une autre très grande ferme à Saint-Escobille, située dans le village. Elle a été en partie transformée en logements mais sa morphologie et son architecture gardent tout leur intérêt. Se trouvant au centre de la rue principale, elle se distingue des constructions environnantes par son ampleur et par la qualité de sa mise en œuvre : son appareillage de moellons et pierre de taille est en effet remarquable. Comme pour les fermes de Guillerville, elle se présente sur rue comme une suite de hauts murs complètement aveugles, sans aucun doute ceux de bâtiments d'exploitation. L'aperçu que l'on peut avoir de la cour montre un vaste espace carré, autour duquel s'organisent le logis et les annexes, composés de bâtiments relativement bas et allongés. A côté de la ferme se trouve une maison partiellement composée de pans de bois et qui en constituait sans doute une dépendance.



fermes de Guillerville, elle se présente sur rue comme une suite de hauts murs complètement aveugles, sans aucun doute ceux de bâtiments d'exploitation. L'aperçu que l'on peut avoir de la cour montre un vaste espace carré, autour duquel s'organisent le logis et les annexes, composés de bâtiments relativement bas et allongés. A côté de la ferme se trouve une maison partiellement composée de pans de bois et qui en constituait sans doute une dépendance.



La commune compte également un certain nombre de fermes de plus petite taille, que l'on distingue des maisons rurales sur la base de la taille des annexes agricoles : lorsque celles-ci sont plus importantes que le logis, on parle de petite ferme. La plupart d'entre elles, rue de Beauce dans le village ou rue des Tilleuls à Paponville ont leur logis sur rue (mais l'accès se fait néanmoins par la cour).



Celle-ci se développe à l'arrière, entourée par les petits bâtiments d'exploitation. L'une de ces fermes se présente toutefois différemment : le logis est en fond de parcelle et les annexes – plus récentes et transformées aujourd'hui en habitation – se placent sur un seul côté. La cour n'est donc pas fermée par des bâtiments mais par un grand mur de clôture en pierre couvert de végétation. Le logis a conservé ses ouvertures et sa modénature, ainsi que sa remise et son entrée de cave. Il a

donc été qualifié de remarquable.

Deux granges isolées ont enfin été recensées, qui appartenait peut-être à des ensembles aujourd'hui disparus ou dénaturés. L'une d'entre elles se trouve à l'entrée ouest du village, au fond d'un vaste enclos. La seconde, partiellement en pan de bois se trouve dans l'îlot situé à l'arrière de l'église.



4. Villas

Nombre d'édifices recensés : 2

Deux villas ont été relevées ; elles datent toutes deux de la première moitié du XXe siècle et se trouvent à l'entrée de la rue de Beauce. Celle qui présente le plus les caractères d'une villa, tant par son implantation en milieu de parcelle que par son décor, est déjà visible sur une carte postale datée de 1909. Les ardoises de la toiture ainsi que les quatre cheminées ont disparu, mais la modénature, le décor de briques et les autres éléments d'ornementation (garde-corps en fonte ouvragée, marquise) sont encore présents.



5. Maison à boutique

Nombre d'édifices recensés : 1

Une seule maison à boutique a été recensée dans la commune : il s'agit sans doute d'un ancien café ou épicerie, situé tout à côté de l'église et donnant sur la place du village. Les ouvertures du rez-de-chaussée ont gardé leur forme caractéristique et le bandeau-enseigne a été conservé lors du ravalement.



3. ÉTAT GÉNÉRAL DU PATRIMOINE

Sur 34 éléments recensés, 4 ont été qualifiés de remarquables, en raison de leur intérêt architectural et morphologique. Il s'agit d'un chiffre relativement faible comparé aux proportions observées dans les communes voisines, témoignant des transformations qui ont touché le patrimoine de la commune. Les 30 autres éléments ont été qualifiés d'intéressants, car ils ont été modifiés. Leur structure reste cependant lisible.

Le nombre d'éléments bâtis avant 1945 mais non retenus car trop dénaturés s'élève pour sa part à 55, un chiffre à l'inverse relativement important pour une commune de cette taille. La plupart des modifications concernent des bâtiments ruraux ou agricoles qui sont reconvertis en logements, souvent sans tenir compte de leurs caractéristiques d'origine. Ainsi, à Guillerville, de nombreuses grandes fermes sont divisées en appartements, chaque propriétaire ou locataire se chargeant d'aménager son lot à sa manière, ce qui nuit



inévitablement à la cohérence de l'ensemble. De manière générale, les bâtiments ruraux sont les premiers touchés par les dénaturations lorsqu'une commune anciennement agricole change de fonction pour devenir un lieu de résidence : ces édifices s'avèrent en effet particulièrement inadaptés aux exigences de l'habitat moderne. Ils sont à l'origine construits à l'économie, avec des dimensions modestes et des ouvertures relativement rares, strictement adaptées aux besoins. Aujourd'hui, la recherche d'espace et de lumière conduit à investir les annexes pour les transformer en pièce d'habitation ou en garage et surtout à percer de nombreuses baies, souvent démesurées et inadaptées à la volumétrie de la construction d'origine (ci-contre). Souvent, c'est le pignon sur rue, autrefois aveugle, qui se voit ajouré par des fenêtres de dimension standard, disposées le plus régulièrement possible.

L'ensemble conduit à la présence de bâtiments devenus uniformes et standardisés : mêmes huisseries pvc, mêmes fenêtres de toit, même couvertures de tuiles mécaniques, plus rigides et monotones que les toits de tuiles plates, dont les tons s'accordent mieux avec les moellons de calcaire et silex de la maçonnerie, même enduits jaunes au ciment que les pavillons neufs.

La petite ferme ci-dessous, située dans le hameau de Paponville, est actuellement en cours de rénovation : déjà une partie des murs de clôture en pierre, caractéristiques de la construction rurale, ont été abattus. La porte de la lucarne du logis a été remplacée par une fenêtre en pvc sans carreaux, de même que la porte du rez-de-chaussée. Il est à craindre que d'ici quelques mois, cette petite construction traditionnelle, jusque-là conservée dans sa morphologie d'origine ait perdu tout ce qui fait sa spécificité et son intérêt patrimonial.



GLOSSAIRE

A

Aisselier : pièce de charpente en bois placée de manière oblique et destinée à renforcer un angle ; les aisseliers signalés lors du diagnostic patrimonial sont placés à l'extérieur du bâtiment et soutiennent le débord de la toiture tout en ayant une fonction décorative. Ils peuvent avoir un profil simple ou découpé.

Antécadastre : la loi de finances du 15 septembre 1807 est à l'origine du premier cadastre parcellaire français, appelé « cadastre napoléonien », qui est à la base du cadastre contemporain. Il a la particularité de représenter pour la première fois pour l'ensemble de la France l'ensemble des parcelles de propriétés et des emprises au sol des bâtiments, de manière précise et soignée. Un édifice dit « antécadastre » a donc une date de construction antérieure à l'établissement de ce document. Les plans essonniers ont été dressés de 1808 à 1834.

B

Bloc-à-terre : type morphologique qui s'applique aux bâtiments ruraux (fermes ou maisons rurales) et qui désigne la réunion du logis et des annexes agricoles sous un même toit. Il se traduit fréquemment par des bâtiments de forme basse et allongée.

C

Chainage d'angle : dispositif de renforcement et de rigidification de la maçonnerie à l'angle de deux murs, construit en blocs appareillés (moellons ou pierres de taille). Le matériau employé est différent de celui du remplissage du reste de l'élévation : on trouve ainsi fréquemment sur le territoire étudié des murs en moellons de calcaire ou meulière renforcés par une chaîne d'angle en grès taillé.

Cour commune : ensemble de maisons mitoyennes, en rez-de-chaussée ou à un étage, distribuées autour d'un espace qui leur est commun. Ce sont des maisons plutôt petites et simples, souvent accompagnées d'annexes rurales ou d'un puits, qui pouvaient abriter des paysans manouvriers ou la domesticité d'un château.

D

Degré d'intérêt :

- les **constructions exceptionnelles** sont celles dont l'intérêt architectural est manifeste et dont les façades caractéristiques n'ont pas subi de modifications importantes. Elles peuvent être dans leur état d'origine ou avoir été restaurées, dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles de construction.

- les **constructions remarquables** sont celles dont l'intérêt architectural est reconnu ; elles peuvent autant présenter un véritable caractère architectural par leur forme, leur composition et leurs détails qu'être d'une grande simplicité. Leurs façades ont subi

quelquefois des modifications qui ont fait disparaître certaines des caractéristiques originales, elles peuvent être en mauvais état et ne pas avoir été restaurées.

- les **constructions intéressantes** présentent un intérêt marqué par une composition, une forme, une implantation et dont le caractère d'origine est encore lisible malgré des transformations de surface parfois importantes.

E

Épi de faitage : élément ornemental, en terre cuite ou en plomb, qui marque la pointe d'une toiture (dans le cas d'un colombier par exemple) ou les extrémités de sa ligne de faîte. Certains peuvent être particulièrement travaillés.

F

Ferme : ensemble de bâtiments à vocation agricole, composé d'un logis et d'annexes très développées. Il existe de nombreuses variantes d'implantation et de morphologie. Deux formes majeures ont été distinguées dans le cadre du diagnostic patrimonial :

- la grande ferme, à cour fermée ou non, implantée dans les villages ou isolée au milieu de ses terres.
- la petite ferme, quasiment toujours au sein d'un village ou d'un hameau : elle se caractérise par des dimensions bien moindres. On la différencie néanmoins de la maison rurale par le fait que les annexes agricoles sont toujours plus développées que le logis.

I

Immeuble : bâtiment à plusieurs étages destiné à l'habitation collective en appartements.

Intérêt architectural : il provient de la volumétrie générale de l'édifice, des matériaux utilisés et de leur mise en œuvre, de la composition des façades, des modénatures et détails d'ornementation.

Intérêt historique : il dépend du caractère évocateur ou symbolique d'un bâtiment, lorsque celui-ci témoigne de l'histoire locale, régionale ou nationale.

Intérêt morphologique : il naît de l'organisation du bâti, de sa représentativité par rapport à une typologie et/ou de sa relation à un environnement urbain ou paysager. Il est aussi caractérisé par la préservation des emprises au sol par rapport à son état d'origine réel ou présumé.

Intérêt pittoresque : il provient de l'originalité, de la taille, du style ou du charme d'un édifice.

Intérêt urbain : il résulte de l'insertion de l'édifice dans le contexte bâti (alignement de façades, angle de rue, place, etc.)

L

Linteau brique-métal : élément à la fois de structure et de décor placé au-dessus des baies, composé d'une pièce de métal profilée en I, dont les rivets sont masqués par des rosettes, et d'un encadrement en briques. On trouve fréquemment cet élément sur les façades de pavillons construits dans le premier quart du XXe siècle.

M

Maison d'artisan : petit ensemble de bâtiments destinés à l'exercice d'une activité artisanale et au logement de l'artisan. L'habitation est placée en héberge par rapport à la rue ; les annexes à vocation artisanale sont placées sur le côté et au fond de la parcelle, dégagant ainsi une cour latérale.

Maison de bourg : maison alignée sur la rue, occupant toute la largeur de sa parcelle et mitoyenne des deux côtés. En conséquence, on ne trouve d'ouvertures que sur la façade avant et sur la façade arrière. Une maison de bourg ne comporte souvent qu'un seul étage. Deux variantes sont également recensées dans le cadre du diagnostic : la maison de bourg à boutique, qui comporte un espace dédié au commerce qui se matérialise à l'extérieur par une devanture, et la maison de bourg à porte charretière, souvent liée à une activité commerçante, artisanale ou maraîchère.

Maison de notable : maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maison de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire raffiné et reflète les modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique.

Maison rurale : bâtiment de taille modeste, n'occupant pas la totalité de la parcelle sur la rue et comportant des annexes agricoles. Contrairement à la petite ferme, ces annexes sont toujours moins importantes que l'habitation. La morphologie et l'implantation des maisons rurales sont très variables.

Marquise : auvent vitré placé au-dessus d'une porte d'entrée et traité de manière ornementale.

Modénature : ensemble des éléments saillants (structurel et/ou ornementaux) relevés sur une façade (corniche, bandeaux, moulures, en pierre, en plâtre ou en briques)

Monographie de l'Instituteur : document rédigé à la fin du XIXe siècle pour chaque commune de France par l'instituteur alors en exercice, dans le cadre de la préparation des Expositions universelles de 1899 et de 1900. Ces monographies, commandées par le Ministère de l'Instruction publique et construites suivant un plan absolument semblable d'une synthèse à l'autre, comportent des données géographiques, démographiques, historiques et sociales ; un chapitre est toujours spécifiquement consacré à l'instruction et aux bâtiments d'école, souvent illustrés d'un plan et d'un relevé de façade. Selon les

communes, le texte peut être accompagné de photographies d'édifices ou de paysages. Ces documents sont conservés aux Archives départementales.

P

Patrimoine ordinaire : essentiel du bâti qui forme le paysage des villes et des bourgs, forgeant ainsi l'identité d'un territoire. Il comprend l'habitat privé, mais aussi le « petit patrimoine ». Contrairement au monument historique, spectaculaire, ponctuel et bien identifié, le patrimoine ordinaire relève du quotidien : à ce titre, et malgré son omniprésence, il n'est pas d'emblée reconnu comme patrimoine et est soumis à de nombreuses transformations.

Pavillon : maison particulière, de petite taille, en rez-de-chaussée, parfois augmenté d'un étage de comble, dont l'accès se fait par le jardin.

Pédiluve : mare aux bords maçonnés possédant un accès en pente douce servant à faire boire les bêtes et à leur rafraîchir les sabots. Il est fréquemment situé aux alentours d'une ferme ou sur une place de village ou de hameau.

Pigeonnier/colombier : termes désignant tous deux des abris pour les pigeons. Mais tandis que le colombier est en forme de tour indépendante, le pigeonnier surmonte un autre bâtiment. Le colombier était sous l'Ancien Régime la marque d'un pouvoir seigneurial.

R

Rocailage : procédé décoratif consistant à appliquer un mortier de chaux ou de plâtre, souvent coloré, dans lequel sont mêlés des éclats de meulière ou de silex sur des moellons de meulière.

T

Tuiles de rive : tuile de finition de la toiture, appliquée sur les bordures du toit.

V

Villa : maison particulière d'au moins un étage carré, parfois augmenté d'un étage de combles. L'accès se fait toujours par le jardin, qui s'ouvre vers l'extérieur par des clôtures soignées.

